



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

F5211-180641

9 janvier 2019

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de signaler l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services au GeoLimits Consulting, 41 Route Condor, Bedford (Nouvelle-Écosse) B4A 3K9. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir à d'autres fournisseurs la possibilité de démontrer qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans ce préavis en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard, à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

2. Définition des exigences

Le Programme du plateau continental étendu (PCE) du Canada a permis de recueillir des données dans l'océan Arctique pour appuyer le tracé des limites extérieures du plateau continental étendu. Au cours de la prochaine année, le gouvernement du Canada terminera son argumentaire scientifique en faveur d'un plateau continental étendu dans l'océan Arctique et déposera une soumission officielle auprès de la Commission des limites du plateau continental (CLPC) des Nations Unies. Pour respecter la date cible pour la présentation de cette soumission, Pêches et Océans Canada (MPO) doit conclure un contrat de services avec un fournisseur qui sera responsable d'examiner le texte de la soumission et les données scientifiques à l'appui, et de contribuer à la révision de la soumission pour en assurer la conformité avec la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), les lignes directrices de la CLPC et les recommandations formulées par la CLPC depuis 2013. Une expertise externe est nécessaire pour la production d'un contenu supplémentaire qui démontrera la validité scientifique des limites extérieures et l'affinité du plateau continental étendu avec la masse continentale du Canada. Des conseils d'experts sont également requis en ce qui a trait à l'élaboration d'une présentation de haut niveau à l'intention de la CLPC et du déploiement des efforts nécessaires, à la suite de la présentation de la soumission, pour se préparer à la collaboration à venir avec la CLPC pendant le processus d'examen des soumissions.

La présente demande de propositions porte sur les services de consultation liés à ce qui suit :

- l'examen, la révision et la préparation de la soumission du Canada concernant le plateau continental étendu de l'océan Arctique auprès de la Commission des limites du plateau continental ;



- la préparation de la présentation à la CLPC portant sur la soumission du Canada concernant le plateau continental étendu de l'océan Arctique ;
- des conseils sur la collaboration future avec la Commission des limites du plateau continental au cours du processus d'examen des soumissions.

Le fournisseur doit :

1. collaborer avec l'équipe du Programme du plateau continental étendu (PCE) du Canada pour mettre à jour et préparer des analyses et des textes à l'appui de la soumission et de la présentation concernant l'océan Arctique ;
2. effectuer des analyses dans le cadre des projets Geocap et ArcGIS qui sous-tendent la soumission concernant l'océan Arctique ;
3. assurer une cohérence avec l'approche adoptée dans le cadre de la soumission de l'équipe du PCE concernant l'océan Atlantique ;
4. fournir des conseils en ce qui a trait à l'interprétation et à l'application de l'article 76 de l'UNCLOS dans le contexte de la soumission relative à l'océan Arctique ;
5. participer aux réunions de planification et de suivi des progrès de l'équipe à l'Institut océanographique de Bedford, au besoin ;
6. réviser, de façon continue, les ébauches de sections de la soumission concernant l'océan Arctique ;
7. fournir des commentaires et des conseils au sujet de la préparation de la présentation de la soumission concernant l'océan Arctique lors d'une prochaine séance plénière de la CLPC à New York.
8. fournir des conseils au sujet de la collaboration à venir avec la CLPC pendant le processus d'examen des soumissions ;
9. participer, à titre de membre de la délégation canadienne, à la séance plénière pertinente de la CLPC qui aura lieu au siège des Nations Unies à New York ;
10. fournir des conseils, à la fin du contrat, sur les travaux qu'il reste à exécuter ainsi que sur les activités à mener à la suite de la soumission concernant l'océan Arctique, en vue de la collaboration avec la CLPC. Ces conseils devraient notamment comprendre des recommandations au sujet de données qui devraient être acquises pour appuyer la soumission du Canada.

Produits livrables :

1. Révision et publication du texte de la soumission sur l'océan Arctique, et texte additionnel au besoin.
2. Conseils et contributions sur les stratégies et les arguments scientifiques énoncés dans la soumission concernant l'océan Arctique
3. Rapport sur l'analyse des projets Geocap et ArcGIS qui sous-tendent la soumission



concernant l'océan Arctique.

4. Conseils sur l'élaboration de la présentation concernant l'océan Arctique et collaboration avec la CLPC pendant la séance plénière.
5. Rapport sur les activités recommandées à la suite de la soumission concernant l'océan Arctique en vue de la participation à la CLPC.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités

Tous les fournisseurs intéressés doivent démontrer qu'ils répondent aux exigences suivantes au moyen d'un énoncé de capacités :

a. Expérience :

- Expérience de travail avec les projets Geocap et ArcGIS en ce qui concerne le tracé des limites extérieures du plateau continental étendu, au-delà de 200 milles marins, utilisé dans la préparation des demandes à la Commission des limites du plateau continental.
- Expérience de travail avec les programmes nationaux du SCE préparant ou conseillant des présentations délimitant le plateau continental étendu de ces États côtiers, au-delà de 200 milles marins.
- Expérience de l'interprétation et de la prestation de conseils aux programmes nationaux du SCE sur les recommandations de la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies.
- Expérience en matière de conseils sur les préparatifs de haut niveau des sessions plénières de la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies.
- Expérience de collaboration avec la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies dans le cadre du processus d'examen des présentations de programmes nationaux délimitant le plateau continental étendu, au-delà de 200 milles marins.
- Expérience à titre de conseiller dans le cadre du programme canadien du SCE pour l'océan Arctique.

b. Connaissances et expertise :

- Connaissance des logiciels Geocap et ArcGIS et de l'application des produits de données dans la conception des présentations délimitant le plateau continental étendu, au-delà de 200 milles marins.
- Connaissance et compréhension de la bathymétrie, du profilage des sous-fonds et de la géologie marine
- Connaissance de l'article 76 de l'UNCLOS en ce qui concerne la délimitation du plateau continental étendu. Lien : http://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.pdf

c. Titres universitaires :

- Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) dans le domaine des sciences de la Terre (géophysique, géologie) ou en géomatique d'une université ou d'un collège reconnu.

4. Accords commerciaux :

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Accord de libre-échange canadien (ALEC)

Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)



5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné à la section 11 ci-dessous, car c'est le seul fournisseur connu qui répond aux critères obligatoires énoncés à la section 3 ci-dessus.

Si le Canada reçoit d'un fournisseur un énoncé de capacités contenant suffisamment d'information pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans le présent PAC, un processus concurrentiel sera lancé avec une méthode d'évaluation technique et financière des présentations proposées par les soumissionnaires éventuels.

6. Exception aux Règlements sur les marchés de l'État

Les exceptions suivantes au *Règlement sur les marchés de l'État* sont invoquées pour le présent marché en vertu du paragraphe 6(d) —

- « Le marché ne peut être exécuté que par une seule personne. »

Le fournisseur sélectionné, GeoLimits, est le seul capable de répondre à tous les critères énoncés au paragraphe 3 ci-dessus.

7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions ou les raisons suivantes justifiant l'appel d'offres limité sont invoquées en vertu de :

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) : alinéa 1016.2b) ;

L'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) – alinéa XIIIb).

8. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada a l'intention de conserver la propriété de toute propriété intellectuelle originale découlant du contrat proposé.

9. Période contractuelle

La durée du contrat sera de la date d'attribution au 31 mars 2020.

10. Coût estimatif

La valeur totale maximale estimée du contrat est de 200 000 \$ CAN.

11. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

GeoLimits Consulting
41 Route Condor
Bedford (Nouvelle-Écosse) B4A 3K9

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les produits ou les services décrits dans la présente peuvent présenter par écrit (de préférence par courriel) un énoncé de capacités à la personne-ressource dont le nom est indiqué dans le présent Avis, au

plus tard à la date et à l'heure de clôture qui est aussi précisée dans l'Avis. L'énoncé de capacités doit démontrer clairement que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

14. Date de clôture pour la soumission des énoncés de capacités

24 janvier 2019, 14 h, heure normale de l'Atlantique (HNA).

15. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements ou les soumissions des énoncés de capacités peuvent être soumises à Morgan Marchand DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca